

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 22 mai 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 16/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 9

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Représentés: Michel PHILIP par Régine DE LUCA

Excusés:

Absents: Alexandre BORRELLY

Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Vote du budget primitif Micro-crèche 2023. - DE_2023_031

Le Maire présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de Venterol,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Venterol pour l'année 2023 présenté par son Maire, Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 107 351.00 Euros

En dépenses à la somme de : 107 351.00 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 21/06/2023	
004-210402343-20230522-DE_2023_031-DE	

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	14 250.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 100.00
65	Autres charges de gestion courante	5 001.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		107 351.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	11 351.00
74	Dotations et participations	95 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		107 351.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
----------	---------	---------

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
----------	---------	---------

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
 Les jour, mois et an susdits
 Le Maire
 Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/06/2023
004-210402343-20230522-DE_2023_031-DE